



**Mémoire présenté par Ciel et Terre
À l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)**

Rédaction : Tommy Montpetit

Révision : Aline P. Porciuncula et Amélie Boisjoly-Lavoie

Le 11 mai 2017

Protégeons les 185 hectares de L'Anse-à-L'Orme à Pierrefonds

Madame, monsieur,

C'est avec grand plaisir que nous vous faisons parvenir ce bref mémoire pour la préservation du site de développement projeté de l'Anse-à-l'Orme. Bien que nous soyons des citoyens de la rive-sud de Montréal, nous connaissons bien le territoire pour l'avoir visité à quelques reprises et pour avoir examiné avec attention les études biologiques reliées à ce dossier.

Nous en sommes à un moment charnière de la conservation dans la grande région de Montréal. Étant donné la situation précaire dans laquelle la ville se trouve par rapport aux autres grandes métropoles du Canada, et, aussi, par rapport à sa voisine immédiate de l'agglomération de Longueuil, il est plus que temps de conserver le dernier écosystème agricole et naturel de l'île de Montréal. Il en est de notre devoir à tous, citoyens et élus.

Bien que nous comprenions que les villes et arrondissements puisent leurs revenus des taxes municipales, il est impératif, dans ce cas-ci, de bien analyser toutes les problématiques reliées à ce secteur pour finalement réaliser que, à long terme, la construction dans ces milieux coûtera probablement plus chère aux citoyens. À titre d'exemples, la construction en milieu humide ou près d'une plaine inondable est extrêmement risquée, comme nous pouvons le constater actuellement au Québec. Aussi, l'ouverture ou l'élargissement de routes existantes amèneraient des coûts d'entretien très élevés qui seront refilés aux contribuables. De plus, un développement immobilier de cette ampleur n'entraînera pas à la baisse les émissions de gaz à effet de serre et contribuera, de surcroît, à l'augmentation des îlots de chaleur. Le transport en commun, qui nous semble désuet et bien peu présent dans ce secteur, aura pour effet d'augmenter le nombre

d'automobiles sur l'île de Montréal alors que le réseau est déjà sursaturé. Et que dire aussi des coûts engendrés par les bouleversements climatiques et de soins de santé...

Les milieux naturels et les terres agricoles dans la région métropolitaine disparaissent à une vitesse plus qu'alarmante. Les espèces aussi. Les travaux sur le site visé menaceraient la survie de plusieurs d'entre elles et en amèneraient d'autres dans une situation extrêmement précaire. Si Montréal et les arrondissements veulent s'approcher des objectifs internationaux intérimaires en matière de conservation, il faudra être beaucoup plus imaginatif et se donner les moyens en tant que métropole du Québec pour conserver ces milieux d'une richesse extraordinaire.

C'est pourquoi nous sommes si heureux de pouvoir participer à cette consultation publique qui est un élément incontournable dans le processus démocratique municipal et régional. Nous espérons une participation en grand nombre de groupes et citoyens de tous les horizons de manière à ce que des décisions éclairées soient prises par tous, pour le bien de tous.

Nous vous remercions de l'opportunité que vous nous donnez de nous faire entendre, et resterons toujours à votre disposition pour échanger sur des solutions constructives pour la protection du site, car elles existent!

En vous remerciant à l'avance de l'importance que vous porterez à ce bref mémoire,

Ciel et Terre

150 rue Grant, bureau 333
Longueuil, Québec, J4H 3H6
infociel@ciel-et-terre.ca
www.ciel-et-terre.ca
(450) 332-0682

Ciel et Terre

Existant depuis 1995, Ciel et Terre est un organisme à but non lucratif formé pour et par des citoyens souhaitant réaliser des projets visant la protection et l'amélioration de l'environnement à Longueuil, sur la Rive-Sud et en Montérégie. Il est reconnu par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Longueuil.
